

À L'EURE DE



HORS
SÉRIE

BILAN DES ACTIONS MUNICIPALES

Une commune... toujours en mouvement !

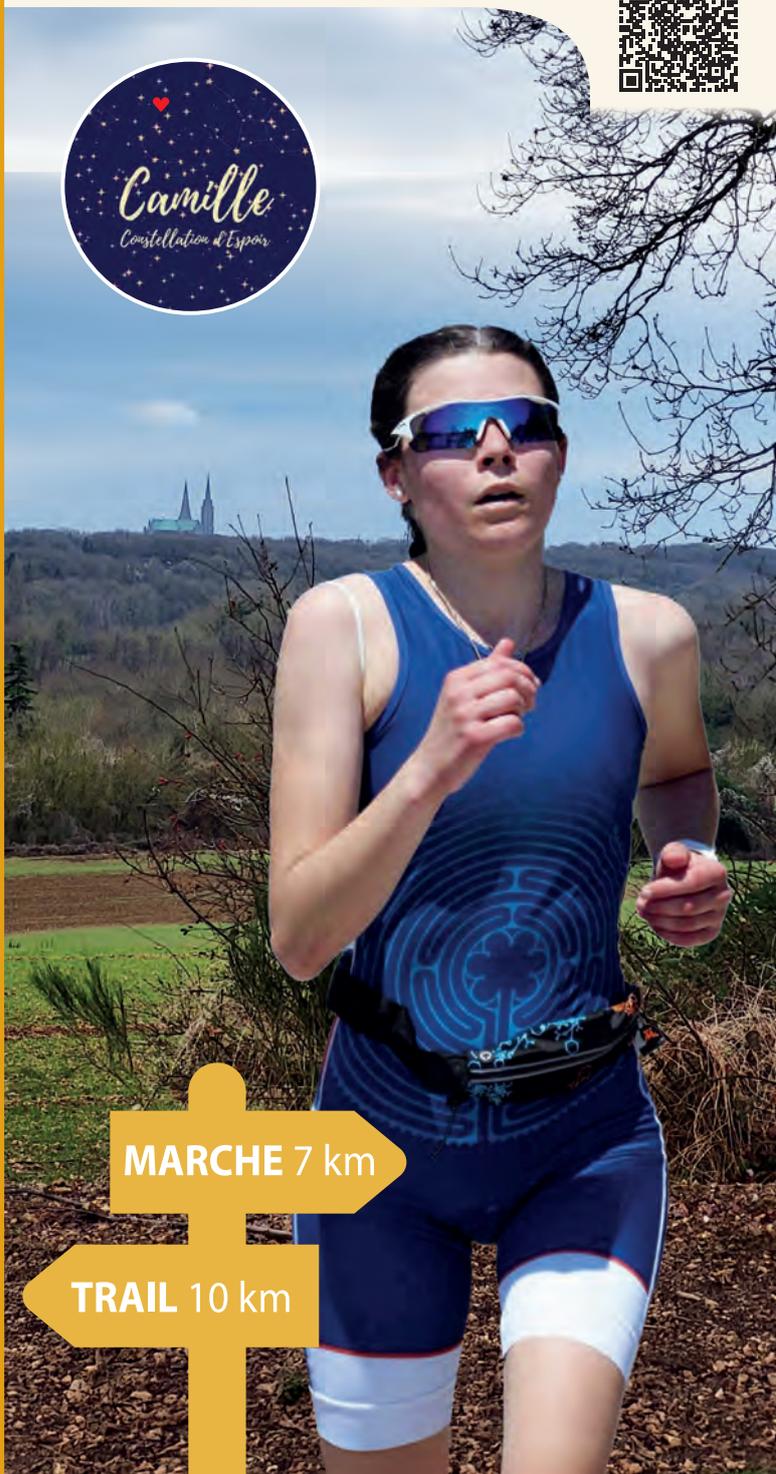
2025 IWWF WORLD
masters
BAREFOOT CHAMPIONSHIPS



TRAIL DES GÉANTS D'OR

Des pas de géant pour des enfants sans cancer -

au profit d' **IMAGINE** *My Hero*



MARCHÉ 7 km

TRAIL 10 km



CHÈRES AMIES, CHERS AMIS,

Élu(e) depuis 2008, l'équipe municipale a œuvré sans relâche au service et au bien-être de la commune et de ses administrés avec un engagement constant, une écoute attentive et une volonté farouche de faire avancer les projets qui nous tiennent à cœur.

Dix-sept années se sont écoulées, riches en défis, en décisions importantes mais par-dessus tout en réalisations concrètes.

Dès les premiers jours de nos élections, nous avons choisi l'action, la proximité et l'ambition pour notre territoire.

Année après année, nous avons investi dans les infrastructures, dynamisé la vie locale, préservé notre cadre de vie et renforcé les services aux habitants.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans une équipe soudée autour d'un Maire, résolument tourné vers l'intérêt général. Je fais abstraction des premières années de ce troisième mandat qui se sont révélées chaotiques, elles ont été durement frappées par la pandémie du COVID 19, la crise énergétique, le décès de Jean-Marc CAVET et pour clôturer l'ensemble par une crise gouvernementale sans précédent qui a plongé notre pays dans le doute, dans l'incertitude.

Malgré tous ces aléas, aujourd'hui les résultats obtenus sont visibles. Ils sont le fruit d'un travail collectif, d'une vision partagée, d'une gestion rigoureuse, ils témoignent aussi de la confiance que vous nous avez renouvelée à chaque étape sur trois mandats successifs.

Bien sûr, tout n'a pas été parfait et il reste beaucoup à faire. Nous vous remercions sincèrement de votre confiance.

Une commune est un organisme vivant, en constante évolution, mais fort de notre expérience et de votre soutien nous continuerons à avancer avec la même énergie, la même passion, la même volonté de bâtir ensemble un avenir à la hauteur de vos espérances.

Je vous souhaite à tous une très bonne lecture et je vous donne rendez-vous à la rentrée pour de nouveaux défis.

Votre Maire

SOMMAIRE

FINANCES	p 3
TRAVAUX	p 4
SÉCURITE	p 6
VIE SCOLAIRE	p 7
ACTION SOCIALE	p 8
ANIMATIONS ASSOCIATIONS	p 9
URBANISME	p 10
ENVIRONNEMENT	p 12
ACTUALITÉS & RETROSPECTIVE	p 13
VIE ASSOCIATIVE & ÉTAT CIVIL	p 14
TRIBUNE	p 15
AGENDA	p 16

DOSSIER SPÉCIAL BILAN DE MANDATURE

Depuis 2008, année de la première mandature de l'équipe « Saint-Prest, votre village », notre municipalité n'a cessé de se transformer et de se renforcer.

Ce bulletin spécial retrace les principales réalisations menées par une équipe soudée et déterminée : modernisation des équipements scolaires, rénovation et sécurisation des voiries, création d'espaces de convivialité et soutien aux associations locales.

À chaque étape, c'est un travail considérable qui a été mené, grâce à l'engagement sans faille des élus et des services municipaux, toujours à l'écoute des habitants.

Vous y trouverez également le bilan financier de la dernière mandature, présenté de manière claire et transparente, afin de mettre en lumière la rigueur et la responsabilité avec lesquelles les projets ont été gérés.

Merci de votre confiance :
ensemble, nous faisons de Saint-Prest
un village toujours plus dynamique
et solidaire.



BILAN FINANCIER

UNE GESTION FINANCIÈRE Saine ET PARFAITEMENT MAÎTRISÉE

Tout au long de la mandature, la préoccupation financière de votre municipalité a été :

- ➔ De gérer efficacement les charges de fonctionnement (services municipaux et frais de personnel)
- ➔ De ne pas accroître la pression fiscale pour nos habitants.
- ➔ De dégager une épargne suffisante pour faire face à l'amortissement de la dette communale et au financement des équipements nécessaires au développement de la commune.

ÉVOLUTION CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT BRUT

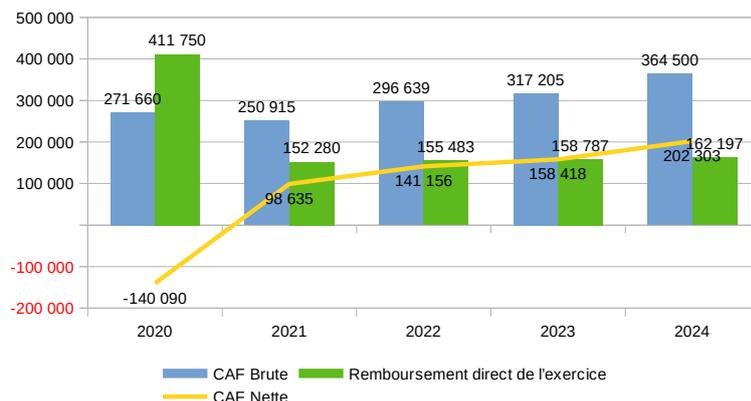
2020	2021	2022	2023	2024	TOTAL CUMULE
271 660 €	250 915 €	296 639 €	317 205 €	364 500 €	1 500 919 €

+ 92 840 €

Évolution des charges et recettes de fonctionnement :

Au total la commune a dégagé pendant le mandat une épargne brute ou capacité d'autofinancement brute (CAF) d'un peu plus de 1 500 000 €.

ÉVOLUTION DE LA CAF NETTE



Les taux d'imposition locaux :

Ils n'ont pas changé pendant tout le mandat, comme c'est le cas depuis 2008 (17 années consécutives) :

- Taxe sur le foncier bâti (TFB) : 47.46 %
- Taxe sur le foncier non bâti (TFNB) : 49.26 %
- Taxe d'habitation (TH) : 14.97 % (uniquement sur les résidences secondaires et/ou locatives)

Évolution de la dette :

Au 1^{er} janvier 2020, l'encours total des emprunts de la commune était de 2 682 250 €, ce qui représentait une capacité de désendettement total d'environ 11 années.

Au 1^{er} janvier 2026, le montant de notre dette ne sera plus que de 1 722 273 € ce qui correspond à une capacité de désendettement d'un peu moins de 5 ans.

Au cours du mandat, la commune n'a souscrit à aucun nouvel emprunt et a dégagé l'épargne nécessaire au remboursement de ses échéances d'emprunt.

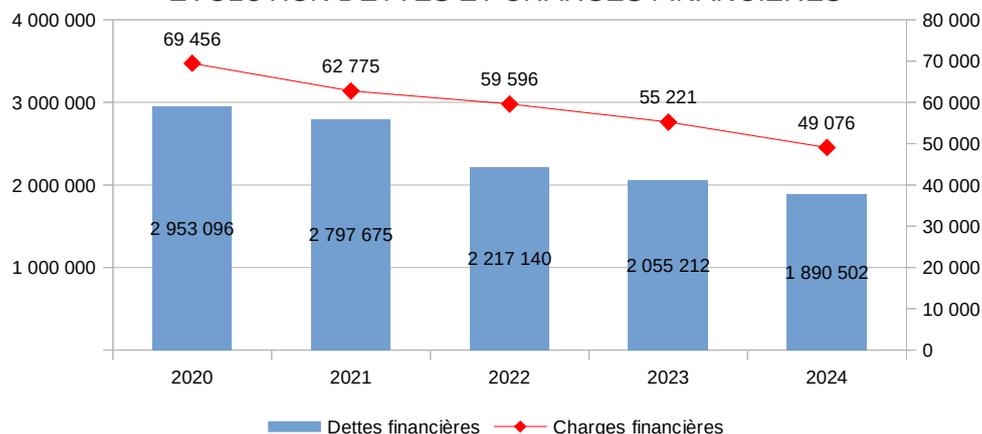
En fin de mandat, la dette sera inférieure à 800 € par habitant alors qu'elle était de 1250 € en début de mandat.

Évoquer une « alerte sur la dette communale » et faire croire que « la commune est amenée à recourir à de nouveaux emprunts pour rembourser d'autres emprunts » est mensonger.

Non seulement votre commune dégage une épargne suffisante pour faire face à ses remboursements de prêts, mais aussi pour réaliser l'autofinancement de ses investissements sans avoir à contracter de nouveaux emprunts.

La gestion financière de la commune est donc parfaitement maîtrisée et tout particulièrement le suivi de sa dette.

ÉVOLUTION DETTES ET CHARGES FINANCIÈRES



BILAN DES TRAVAUX



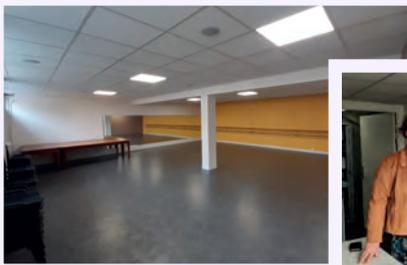
MODERNISATION DES ESPACES PUBLICS ET SÉCURISATION DE LA VOIRIE

Des travaux sont menés chaque année dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement pour préserver les bâtiments, les équipements publics et la voirie de la commune. Tour d'horizon de nos actions les plus significatives en matière de rénovation et d'amélioration de notre patrimoine :



Restructuration de la mairie, votre Maison communale :

- Réfection de l'étanchéité des terrasses de la mairie
- Réaménagement de la salle de l'Arsenal
- Création d'un point lecture
- Changement de la chaudière gaz
- Mise en place d'un système de pompes à chaleur
- Aménagement d'un parking pour le personnel communal
- Mise aux normes PMR des sanitaires
- Rénovation du réseau électrique et informatique
- Création d'une agence postale communale



Aménagement du Foyer communal



- Mise aux normes PMR des sanitaires
- Changement des menuiseries extérieures
- Réaménagement de la cuisine existante
- Remplacement du parquet existant
- Installation de 4 écrans vidéo et changement du système électrique du grand écran de projection



Église

- Ravalement extérieur
- Toiture et travaux intérieurs dans la chapelle
- Aménagement du parvis
- Accessibilité PMR



Cimetière : préservation d'un lieu de mémoire

- Restauration totale du mur d'enceinte
- Végétalisation des allées du cimetière
- Création du columbarium, des caves-urnes, d'un nouvel ossuaire
- Relevé des concessions abandonnées
- Création de 2 caveaux provisoires



De nombreuses rues ont été rénovées :

- Avenue de la gare
- Parking de la Mairie et de la Place Charles Moulin
- Rue de la République
- Rue de la Basse Villette
- Rue des Fontaines
- Rue de Fontaines Bouillant
- Parking de la gare
- Parking du plateau

- Rue Emile Zola
- Rue Pasteur
- Aménagement de l'avenue du Général de Gaulle
- Rue des Moulins Neufs
- Route de Berchères
- Rue de la Liberté (2025-2026)
- Sente des Ronces
- Chemin des Hérissons

Loisirs / Sports

- Bungalow supplémentaire au Tennis
- Clôture du terrain de tennis n°3.
- Création de 2 terrains de pétanque aux Graviers ... et très bientôt un city-park.



UNE COMMUNE APAISÉE ET ATTRACTIVE

Grâce aux moyens déployés depuis plusieurs années, en matière de sécurité, la commune dispose d'un cadre de vie qui incite à la tranquillité.

Les mesures phares mises en œuvre :

► **la limitation de la vitesse** avec la création d'une zone 30 sur l'ensemble du territoire.



► **L'amélioration du stationnement avec :**

- L'aménagement des abords du parking gratuit de la Gare (70 places de stationnement dont deux réservées aux personnes à mobilité réduite). Vu le nombre d'usagers qui se garent sur ces places et qui faute d'emplacement libre, s'étalent sur nos pelouses et dans les rues avoisinantes, nous avons dû procéder à la réalisation d'une zone bleue limitée à 1h30 de stationnement dans les rues : Emile Zola, Louis Pasteur et Jean Moulin.



- La possibilité de demander la « vignette résidentielle » (2 par foyer) pour pouvoir stationner en zone bleue.
- L'ajout d'un abri à vélo sécurisé sur le parking de la Gare.
- La création d'un parking rue du Plateau et d'une zone de rencontre pour pouvoir cheminer vers les écoles et la place Charles Moulin.
- La création de places de stationnement « arrêt minute » pour favoriser l'accès à nos commerces Place Charles Moulin, ainsi que d'une zone bleue afin de permettre la rotation des véhicules en stationnement.
- L'aménagement des abords du terrain des Gravieres, avec un dispositif anti-intrusion.



► **Le renforcement de la surveillance du domaine public** grâce à un système de vidéoprotection élargi et plus performant (10 caméras supplémentaires et le changement du matériel ancien par des caméras plus modernes et efficaces).



Cela porte notre parc de caméras à 16, réparties et implantées à des endroits stratégiques de notre commune.

Toutes nos caméras sont désormais raccordées au Centre de Supervision intercommunal de Chartres (CSI), ceci permettant une surveillance continue du bon fonctionnement du matériel et l'export d'images directement à ce centre à la demande d'un Officier de Police Judiciaire suite à une plainte déposée.

INVESTIR POUR L'AVENIR DE LA JEUNESSE

L'école sert à instruire, à transmettre des connaissances. À l'école, on apprend à lire, écrire, compter ; on devient des citoyens responsables. C'est pourquoi la municipalité bien consciente des enjeux de demain, continue l'investissement engagé dans la précédente mandature en direction du bien-être des élèves que ce soit au niveau des infrastructures ou des facilités.



Les bâtiments :

Datant des années 1960 et 1990 (maternelle puis élémentaire), ces deux écoles nécessitent un besoin constant en travaux afin de maintenir le meilleur niveau possible en termes de confort et de praticité pour qu'enseignants et élèves puissent travailler dans les conditions les plus optimales.

À cet effet, nous avons entrepris de nombreux investissements et aménagements tels que :

- Installation de menuiserie double vitrage
- Réfection de la toiture de l'école maternelle et de son étanchéité
- Réfection complète des sols en maternelle
- Entretien et peinture des classes
- Mise en conformité électrique des bâtiments
- Mise en conformité de la chaufferie de la maternelle
- Mise en conformité de l'accès PMR de l'élémentaire
- Installation de jeux de cour
- Mise en place de stores électriques extérieurs
- Achat de mobilier adapté

Le périscolaire :

Que ce soit pour la restauration, l'étude du soir, l'accueil du matin ou du soir, nous avons mis en place des moyens adaptés aux nouvelles situations et en relation avec un effectif moyen de près de 200 élèves:

- Création d'une étude supplémentaire
- Augmentation du personnel en accueil du soir
- Extension de la capacité d'accueil le Mercredi
- Maintien du prix du ticket de cantine malgré l'augmentation de la part de la restauration collective et des autres charges de fonctionnement
- Instauration de la dégressivité des tarifs à partir du second enfant (garderie)

Les moyens :

- Renouvellement du matériel informatique d'une partie des enseignants
- Mise en place du portail famille
- Recrutement d'une troisième ATSEM
- Installation des réseaux WI-FI

Le tout pour un peu plus de 150K€ sur 5 ans auxquels s'ajoutent 12.600€ annuels supplémentaires au titre de subventions aux deux coopératives scolaires et budget fournitures/transports.

ACTION SOCIALE



RENFORCER LA SOLIDARITÉ ET ÊTRE AU PLUS PRÈS DE NOS AÎNÉS

Après une très longue période d'isolement suite à l'épidémie de la COVID 19, qui a été un passage difficile pour nos aînés et pour les personnes isolées, la Mairie a fait le maximum pour maintenir un lien social constant avec ses seniors notamment avec la mise en place d'une distribution de masques et de contacts téléphoniques réguliers avec les personnes isolées qui s'étaient manifestées auprès de nos services administratifs, voir de l'aide ou de l'accompagnement pour faire les courses au quotidien.

Chaque année, nos seniors peuvent bénéficier du colis de Noël et/ou du repas annuel (à partir de 70 ans) organisé par la collectivité. Ces actions récurrentes et très attendues permettent de maintenir le lien et l'échange.



Différents ateliers ont également été organisés :

- Ateliers informatiques pour tous les niveaux ;
- Bus numérique dédié de la région Centre-Val de Loire ;



- Atelier Lisa un mercredi sur deux avec possibilité de covoiturage (jeux de société, travaux manuels) ;



- Organisation d'un dépistage auditif, de la vision et du diabète par des professionnels.



Maintenir et garantir l'accès aux soins

Là où d'autres villes font face à la désertification médicale, la commune œuvre au maintien de l'accès aux soins de ses administrés. Ainsi le territoire a accueilli un cabinet de trois kinésithérapeutes supplémentaires installé 11 place Charles Moulin et un cabinet infirmier avec l'installation de deux nouvelles infirmières libérales au 55 rue de la République. Ces professionnels sont venus renforcer les nombreux acteurs de la santé déjà présents sur Saint-Prest.

Développer une offre de logement locatif social

En parallèle, des logements locatifs sociaux ont vu le jour Place Charles Moulin et rue des Moulins Neufs, afin de garantir un habitat accessible à tous et bientôt, un autre programme verra le jour au lotissement des Pommiers.



UN SOUTIEN CONTINU AUX ASSOCIATIONS

Riche de 38 associations culturelles et sportives, notre commune est d'un dynamisme remarquable au niveau de l'offre associative s'adressant à tous les âges. Chaque année, de nouvelles structures naissent et c'est ainsi que dans un effort permanent de soutien financier à leur égard, notre contribution a augmenté de 15% sur ces 4 dernières années permettant ainsi la poursuite des activités courantes mais aussi de manifestations nouvelles ou exceptionnelles.

Nous sommes pleinement conscients que l'implication des associations au sein du village est essentielle pour le maintien du lien social, de la cohésion et du vivre ensemble. Que chaque membre et dirigeant soit ici remercié pour son dévouement totalement bénévole.



2018

Achat par la commune de l'étang de la Forte Maison géré par l'Amicale des pêcheurs de la Forte maison qui compte aujourd'hui 125 adhérents.

Favoriser les animations "Tout public" de qualité :

Depuis 2008, organisation des Journées Européennes du patrimoine.



Chasse à l'œuf tous les ans.



2014 - création du Forum des associations Jouy/Saint-Prest qui fête ses 10 ans l'année dernière.



2017

Ouverture du Point lecture avec les bénévoles de l'association Plaisir de lire à Saint-Prest.



2012

Création d'une vigne pédagogique de Saint-Prest dans le cadre de l'Agenda 21 sur un terrain appartenant à la commune.

2014 la gestion des cépages est confiée à l'association "La Vigne de Saint-Prest"



Marché des producteurs et défilé de vélos fleuris.

Opération « Mammouths des Géants en vallée de l'Eure »

Deux éditions de la reconstitution historique "39-45" en scène en partenariat avec le Théâtre du Prest.



RÉINVENTER NOTRE CADRE DE VIE ET S'INSCRIRE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Depuis 2008, première mandature

Dès 2008, la commune s'est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU), révisé en 2018 et adopté à l'unanimité. Ce document stratégique encadre l'aménagement du territoire en conciliant développement économique, cadre de vie et protection de l'environnement. Opposable aux tiers, il constitue un outil essentiel de gestion du sol. Une nouvelle révision sera nécessaire pour intégrer les récentes évolutions légales et les enjeux de transition écologique.



Le lotissement des Pommiers : phase 1 et 2 en cours de commercialisation – programme de logements sociaux Chartres habitat arrêté en 2025 : 17 logements répartis en 15 maisons individuelles.



CŒUR DE VILLAGE :

Repenser le Cœur de village : un projet au long cours pour améliorer la qualité de vie



Avant

Inscrit dans chaque programme municipal depuis 2008 et dans le PLU en 2018, le réaménagement du cœur de village de Saint-Prest est un projet structurant qui vise à renforcer l'attractivité et la centralité du bourg. Il s'agit de reconnecter les habitants à leur cadre de vie, aux services, commerces et équipements tout en valorisant la nature et le patrimoine local.



Après

Après une première phase concrétisée en 2014 par la création de logements sociaux, d'un parking et de locaux pour des commerces (boulangerie, coiffeurs et récemment une épicerie automatique de produits locaux), la deuxième phase se dessine aujourd'hui avec la volonté affirmée de redonner toute sa place à l'Eure, d'apaiser les circulations et de proposer des aménagements intergénérationnels, en lien direct avec la nature.

Une concertation active avec les habitants

Après une enquête auprès des habitants en décembre 2024 qui a recueilli 104 réponses, un atelier participatif sur les usages a rassemblé près de 30 habitants le 22 avril dernier. Répartis en groupes, ils ont réfléchi à la programmation du parc central autour de trois alcôves : active, repos, et nature. Les idées ont fusé : guinguette, parcours sensoriels, jardin pédagogique, mobilier sportif pour tous les âges, kiosque à musique, mini-golf, boîtes à livres... Les échanges ont aussi permis de soulever des enjeux clés comme la gestion des flux de circulation et du stationnement des véhicules, les nuisances sonores...

Les propositions, riches et variées, ont confirmé l'aspiration à un cœur de bourg vivant, partagé, et respectueux du cadre naturel.



Et la suite ?

Le projet ne s'arrête pas là. D'autres ateliers participatifs seront organisés dans les mois à venir pour affiner les usages, imaginer ensemble l'ambiance paysagère ou encore repenser les circulations.

La partie bâtie, quant à elle, reste à définir : elle pourrait accueillir un petit collectif ou quelques maisons individuelles privées, en cohérence avec l'esprit du lieu et les attentes exprimées.

Rien n'est figé : le cœur de village se construit pas à pas, avec et pour ses habitants.

Le saviez-vous ?



Une chouette effraie a été repérée dans une ancienne grange du centre-bourg. Cette espèce protégée a trouvé refuge dans ce lieu patrimonial que la commune entend préserver.

En lien avec un écologue, toutes les précautions seront prises pour limiter les nuisances, notamment en adaptant le calendrier des travaux.

Une belle illustration de la cohabitation possible entre biodiversité et aménagements urbains !

AGIR POUR PRÉSERVER ET METTRE EN VALEUR NOTRE ENVIRONNEMENT

Diagnostic de biodiversité 2023 :



Coenagrion mercuriale
© M. Sébille O. G.E.

La commune s'est dotée d'un inventaire communal pour mieux connaître et protéger son patrimoine naturel. Il cible les espèces d'intérêt patrimonial (plantes protégées,

espèces menacées, etc.), mais recense aussi la biodiversité ordinaire du territoire. Diagnostic complet à retrouver en ligne sur le site de la mairie.

Sentier nature et patrimoine et Trail des Géants Courir (ou marcher) pour une cause, au fil de l'Eure

Et si une balade devenait un geste solidaire ? Le 14 septembre 2025, un trail au profit de la lutte contre les cancers pédiatriques empruntera le sentier balisé "Au fil de l'Eure", créé en 2024, un parcours de 7 km mêlant nature, patrimoine et découverte.



ENQUÊTE MOBILITÉ À SAINT-PREST – 2023

L'objectif de cette enquête, remplie par 120 habitants de Saint-Prest, était d'identifier les aménagements et services à développer sur la commune. Nous avons analysé les principaux freins et motivations relatifs aux déplacements.

1. Usage des modes de transport :

- Voiture : en priorité
- Vélo : usage quotidien très marginal (15 % des répondants)
- Marche : largement plébiscitée (95%), mais...

2. Freins à la marche et au vélo :

- Trottoirs jugés trop étroits (66 mentions)
- Vitesse excessive de la circulation (51 mentions)
- Le manque d'infrastructures cyclables (42 mentions)

3. Principales attentes pour améliorer la mobilité :

- Augmentation de la fréquence des trains : 53,5 % des répondants souhaitent davantage de liaisons, notamment en soirée et le week-end.
- Extension de la ligne de bus Champhol-Saint-Prest : 61,6 % des répondants demandent un prolongement direct jusqu'à la gare de Saint-Prest.

Cette enquête servira à renforcer les demandes portées depuis plusieurs années par les élus auprès de Chartres Métropole et de la SNCF pour :

- Accroître la fréquence des trains en soirée et le week-end.
- Étendre la ligne de bus de Champhol jusqu'à la gare de Saint-Prest.

Ces actions contribueront à fluidifier les déplacements et à encourager l'usage des transports doux sur notre territoire.



Végétalisation du cimetière en 2025



Renforcement de la lutte contre les dépôts sauvages de déchets

En 2022-23, trois bennes ont été nécessaires pour assurer la remise au propre des chemins ruraux contre deux bennes en 2024-2025.

LE PROJET DE L'A154 : La même détermination à s'opposer au tracé depuis 2008

Par deux fois, le conseil municipal a voté une motion contre le tracé du contournement Est de Chartres, qui scinderait notre village et abîmerait notre vallée, alors que des solutions moins impactantes existent.



Actions entreprises :

- **Soutien** à l'association Saint-Prest Environnement
- **Réunion publique et projection** du film "A154 Saint-Prest, le massacre d'une vallée" au foyer communal, le 26 novembre 2021.
- **Participation** des élus à la marche de contestation contre le contournement Est de Chartres le 04 décembre 2021.
- **2022** : rédaction et dépôt d'un plaidoyer contre le tracé, transmis à la préfecture et à la DREAL (consultable en ligne).
- **2022** : courrier du maire au ministre Clément Beaune le 14 juin 2023
- **2023** : réalisation d'un inventaire communal de la biodiversité.
- **2024** : contribution à la consultation pour le projet d'arrêté relatif à la mutualisation nationale de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers.
- **2025** : participation du maire et des adjoints à la manifestation du 27 janvier, à l'appel de M. Vangeon, agriculteur à Saint-Prest. Début juin, la commune adresse à la FEEL et à Saint-Prest-Environnement-Gasville-Oisème, l'ensemble de ses doléances contre le tracé de l'autoroute dans le cadre d'un courrier transmis au Premier ministre et au Conseiller du Ministre des Transports le 13 juin.

Conclusion Fidèles à nos racines et à la préservation de notre cadre de vie, nous restons plus que jamais unis et déterminés à défendre l'intégrité de notre village, aujourd'hui et pour les années à venir.

BRÈVES

Cimetière : renouvellement des concessions échues :

Afin de préserver la mémoire de vos proches, nous vous invitons à renouveler votre concession échue si vous souhaitez la conserver.

Recensement de la population à Saint-Prest

Du 15 janvier au 14 février 2026, des agents recenseurs viendront à votre rencontre.

Le recensement citoyen obligatoire

Tout jeune de nationalité française, fille ou garçon, doit obligatoirement se faire recenser auprès de la mairie entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3e mois qui suit celui de l'anniversaire. Une attestation de recensement vous sera remise.

Inscription sur les listes électorales :

Les prochaines échéances électorales en France sont les élections municipales en mars 2026. Si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales, réalisez vos démarches administratives avant fin janvier 2026 (6^e vendredi précédant le scrutin).

► Inscription en mairie ou en ligne : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47#1

► Comment savoir si je suis bien inscrit sur une liste électorale ? En vous rendant sur le site Service Public : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34687



La patrouille équestre de la Garde Républicaine est passée sur le plan vert de Chartres Métropole et les chemins ruraux de Saint-Prest en juin dernier.

RÉTROSPECTIVE



Chasse à l'œuf - 1^{er} prix pour Léo



80^e anniversaire de l'armistice du 08 mai 1945



Spéciale Arts en scène « Tangoléon »



Passage en 6^e : cérémonie à Saint-Prest avec les CM2



La kermesse des écoles



La fête du 14 juillet

Inauguration du square Jean-Marc Cavet

La cérémonie d'hommage à Jean-Marc Cavet s'est déroulée le 10 mai dernier dans le square qui porte désormais son nom, en présence de sa famille, du député Guillaume Kasbarian et de nombreux élus locaux.

Maire de Saint-Prest pendant quatorze années (2008-2022), le dévouement et la passion de l'ancien édile pour la commune ont été mis à l'honneur : « Jean-Marc avait une culture hors du commun. Il connaissait l'histoire de notre village sur le bout des doigts. » a souligné Robert Baldo.

« Jean-Marc Cavet s'est pleinement consacré à la vie de cette commune en menant à bien de nombreux projets tels que l'assainissement des Moulins Neufs ; la rénovation de la mairie et du foyer communal ; l'aménagement du parvis de l'église mais aussi la réalisation de l'opération Coeur de village » a déclaré Guillaume Kasbarian.

Un maire bâtisseur et homme de convictions, Jean-Marc Cavet était également un amoureux de la nature et avait une tendresse infinie pour ses petits-enfants. Entourés de nombreux administrés, Guillaume Kasbarian, Etienne Rouault, conseiller départemental et Robert Baldo ont procédé au dévoilement de la plaque. Puis les petits-enfants de la famille ont pu couper le ruban de square du même nom avec beaucoup d'émotion.



ÉTAT-CIVIL ET CARNET DE DEUIL



ÉTAT CIVIL

NAISSANCE 2024

DUBOIS Amélya
21 mai

HENNEQUIN
Romain - 01 juin

RENARD Mahé
25 juin

PASSERAT Yonah
17 août

MASSON Aliénor
26 août

MASSON Sixtine
26 août

LABOUTE Basile
01 octobre

PICHARD Mia
15 octobre

BEAUCLAIR Charles
01 novembre

LEGEAY Charly
05 décembre

MARIAGE 2024-2025

BORGOGNO
Pierre-Nicolas et
KACZAN Lucie
29/06/2024

LAVALEUR Thomas
et LORNE Marion
26/04/2025

PIGNÉ Edouard et
DEMICHELI Camille
03/05/2025

GUERZA Ilies et
MONCHECOURT
Jessica 31/05/2025

BLANCHARD
Raphaël et ROBERT
Sandra 14/06/2025

DELBARRE Thomas
et GROULT Nina
21/06/2025

MASSON Renan
et GAILLARD Marie
05/07/2025

LE DÉVÉDEC
Guillaume et
DROIN Séverine
12/07/2025

BORDE
Jean-Manuel
et BUISSON
Charlotte
19/07/2025

DÉCÈS 2024-2025

MACÉ Jocelyne
née LHOMME
26/04/2024

LUCAS Robert
24/05/2024

TRICHET Yvette
née DESAEVER
29/05/2024

SAYON Sébastien
15/06/2024

SÉJOURNÉ Éric
16/06/2024

L'HÔTELLIER
Noëlle
25/06/2024

RUFFAT Anselme
04/07/2024

JARDE Annick
née HABERT
22/08/2024

TROMAS Didier
31/08/2024

LARGE Chantal
née BROSSARD
22/10/2024

PROUST
Jean-François
26/10/2024

THÉVAL Christian
07/12/2024

MOULEUX
Madeleine
née GRIGNON
29/12/2024

THION Mauricette,
née COULETEL
24/12/2024

NOULIN Gabriel
06/01/2025

TRICHET Guy
16/01/2025

GRAVAN Nicole
née FIQUENEL
17/01/2025

CHANDELIER
Félix
28/01/2025

MAGOUDI
Richard
19/03/2025

JACQUEMARD
Bernadette
née BLANCHET
25/03/2025

SIMON Solange
née CORADE
18/04/2025

RAGU Ginette
née COUPEAU
18/04/2025

WAGNER Marie
12/07/2025

NOS PEINES



HOMMAGE A BERNADETTE JACQUEMARD POUR SON INVESTISSEMENT DANS LA VIE LOCALE



Agricultrice à la retraite bien connue de tous les Saint-Prestoïens, Bernadette Jacquemard est décédée en mars dernier, laissant derrière elle ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants mais aussi de nombreux amis et amies de la commune. Conseillère municipale à la mairie de Saint-Prest puis engagée bénévolement dans de nombreuses associations du village, Bernadette n'a eu de cesse de prendre soin des autres au sein du club des Hirondelles puis dans le club de marche des Randonneurs de Saint-Prest dont elle fut la fondatrice.

Les membres de l'association lui ont d'ailleurs rendu hommage en la nommant « Présidente d'honneur » à titre posthume.



HOMMAGE À GINETTE RAGU, DOYENNE DE SAINT-PREST



Ginette RAGU, jeune Saint-Prestoïse devant un half-track américains fin 1944 à la Libération de Saint-Prest et doyenne du Repas des seniors en 2019, elle qui avait œuvré durant de nombreuses années au sein du CCAS et du comité des fêtes.

À MARIE

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de Marie Wagner, une enfant du village emportée trop tôt par la maladie dans sa 26^e année. Tous ceux qui l'ont connue se souviendront de son sourire, de sa douceur et de sa force face à l'épreuve.

Marie avait grandi parmi nous, elle faisait partie de cette jeunesse que l'on regarde avec tendresse et espoir. À sa famille, à ses proches, à tous ceux qui l'aiment, la Municipalité de Saint-Prest adresse ses plus sincères condoléances et les entoure de toute son affection en ces moments d'une grande douleur.

Robert Baldo, Maire de Saint-Prest
et les membres du Conseil municipal

DROIT D'EXPRESSION

« VIVRE SAINT-PREST AUTREMENT »

🌀 Un sujet qui me touche profondément



Le 14 septembre, dans notre commune, aura lieu le trail des Géants d'Or en soutien à la lutte contre le cancer pédiatrique.

Derrière chaque foulée de ce trail, il y a un espoir, un souvenir, une promesse. Un sujet qui résonne profondément, pour des raisons personnelles que beaucoup comprendront sans qu'il soit besoin d'en dire plus.

Je ne peux rester silencieuse face à ce type d'initiative, même si je choisis de rester en retrait sur le plan politique. Il y a des causes qui nous dépassent tous, des douleurs qui ne cherchent ni couleurs ni intérêts, juste de la solidarité et du courage.

Alors, au-delà des étiquettes et des contextes, je veux simplement apporter mon soutien à tous les enfants, aux familles, aux soignants, et aux bénévoles qui se battent jour après jour.

♥ Merci à celles et ceux qui s'engagent pour faire avancer la recherche, pour accompagner les familles, et pour ne jamais laisser tomber ce combat. Merci à celles et ceux qui participent, courent, organisent, donnent. Ensemble, on avance. Même un tout petit pas à la fois.

Nathalie FORTIN-JOUANNET

DROIT D'EXPRESSION

« SAINT-PREST VOTRE VOIX »

Contrairement à ce que certains aimeraient faire croire, nous ne sommes pas là pour faire de la figuration ou signer les yeux fermés. Et non, nous ne comptons pas nous taire — malgré les tentatives de musellement à peine déguisées.

Notre position est claire :

- Stop aux dépenses absurdes pour des travaux sans nécessité réelle (à part flatter quelques égos ?)
- Assez du brouillard opaque autour de la gestion municipale : les documents demandés ne sont pas facultatifs
- Refus catégorique de la soumission à Chartres Métropole sur l'A154 : ce n'est pas une reddition qu'on attend de nous
- Et surtout, halte à la dérive autocratique : débattre n'est pas une option, c'est un droit démocratique

Être élu ne veut pas dire servir le confort d'un petit cercle de décision. Cela signifie représenter, questionner, refuser la pensée unique. Nous restons en place, justement pour faire entendre une voix différente, votre voix. Pas pour plaire. Pour alerter.

DROIT D'EXPRESSION

« SAINT-PREST VOTRE VILLAGE »

"Non, nous ne sommes pas des moutons de Panurge : chacune de nos décisions fait l'objet d'une préparation rigoureuse, d'une expertise approfondie et de débats transparents avant toute mise en œuvre. Nous n'acceptons pas aveuglément les choix de l'exécutif ; nous les éclairons de notre réflexion et de nos propositions. Depuis plusieurs mandatures, les projets structurants — du cœur de village aux équipements communaux — sont présentés, discutés et enrichis avec l'ensemble des conseillers et des habitants. C'est cette exigence démocratique et ce souci constant d'écoute qui font la force de notre majorité.

Lorsqu'un membre de l'opposition assiste au Conseil municipal, il ne nous rend pas une quelconque faveur : il remplit simplement son rôle d'élu. En quittant la séance et en provoquant, pour la seconde fois, l'absence de quorum, ce conseiller témoigne d'un profond mépris à l'égard de ses pairs et de la vie publique locale. Par cette attitude, il transforme une instance démocratique en simple spectacle politicien : nous ne nous laisserons pas distraire par ces manœuvres ; nous poursuivrons, avec sérieux et engagement, le travail sur les projets en cours jusqu'à la fin du mandat."

Les élu(e)s de la majorité municipale

LES GÉANTS D'OR
Des pas de géant pour des enfants sans cancer - au profit d'IMAGINE MARGO (Children without CANCER)

MARCHE & TRAIL CONTRE LES CANCERS DE L'ENFANT
VENEZ NOMBREUX, EN FAMILLE !

STREET ART & LIVE PAINTING, STRUCTURES GONFLABLES, JEUX EN BOIS ET BIEN D'AUTRES ANIMATIONS, RESTAURATION SUR PLACE

Dimanche 14 septembre 2025
TERRAIN DES GRAVIERS Saint-Prest

MARCHE 7 KM
TRAIL 10 KM

Inscrivez-vous vite !
PROTIMING
ACCÉLÉRATEUR DE PERFORMANCE
<https://protiming.fr/>

Organisé par Camille Constellation d'Espoir
Infos : 06 21 21 76 10
constellation.espoir@orange.fr
Trail des Géants d'Or

Avec le soutien de Saint-Prest

INSCRIPTION SUR PLACE POSSIBLE POUR LA MARCHE

AGENDA DES MANIFESTATIONS



Le réseau social LISA ADMR

L'ADMR propose aux seniors une activité manuelle ou des jeux de société, les mercredis suivants : un mercredi sur deux de 14h à 16h30 à la salle de l'Arsenal.
Inscriptions : 07 86 51 14 81 - lisa@fedes28.admr.org
Gratuit / possibilité d'assurer le transport

AOÛT 2025

Du mercredi 13 au samedi 16 août
Championnat d'Europe de Barefoot
Étang du Gorget - 1, rue de La Liberté - hbsgautier@aol.com

Samedi 16 août
81^e anniversaire de la Libération de Saint-Prest
à 11h30 au rond-point de la Libération

Judi 28 août
Concertation sur site « Cœur de village »
à 18h15 RDV devant le Foyer communal

SEPTEMBRE 2025

Samedi 06 septembre
Forum des associations Jouy/St-Prest
10h-17h au complexe sportif Marcel Jardé
rue des renardières à Jouy
Démonstrations diverses - Foodtruck

Dimanche 07 septembre
Bric-à-brac des Chasseurs de St-Prest
6h-18h Terrain des Graviers - Inscriptions auprès du Président de l'association de Chasse de Saint-Prest : 06 28 72 11 82 - associationdechasse2@gmail.com

Du dimanche 07 au dimanche 14 septembre
Championnat du monde de Barefoot
Venez découvrir une pratique sportive exceptionnelle et des sportifs du monde entier dans un cadre naturel rarement ouvert au public. De 9h à 17h - Restauration sur place.
Étang du Gorget - 1, rue de La Liberté
Contact : hbsgautier@aol.com - 06 07 08 44 99

Dimanche 14 septembre
Trail des Géants d'or
Trail : 10 km - 12€ à 10h30 - Marche : 7 km - 7€ à 10h45
RDV Terrain des Graviers - Inscriptions : www.protiming.fr
Inscription sur place possible pour la marche
Renseignements : 06 21 21 76 10
Animations enfants, foodtrucks, live painting...

Samedi 20 et dimanche 21 septembre
Journées européennes du Patrimoine 2025
- Porte ouverte de la Vigne de Saint-Prest de 10h à 18h
- Ouverture du moulin de Plateau et mise en marche de la meule : 9h - 12h - 13h30 - 18h
- Présentation du Mammouth de Saint-Prest et animation "tir au propulseur" au Foyer communal
- Visite guidée de l'église de 14h/18h le dimanche uniquement.
Renseignements : 02 37 22 22 27

Mercredi 24 septembre
Championnat d'Eure-et-Loir Tête à Tête vétérans
(+ 60 ans) toute la journée à partir de 8h au boulodrome.

OCTOBRE 2025

Samedi 04 octobre
Concours officiel en doublettes seniors à partir de 14h au boulodrome.
Spectacle cabaret « Quand j'étais chanteur » avec Patrick Guérin - à 20h30 au Foyer communal
Entrée et consommation : 10€ - Réservation : 06 70 00 33 42

Dimanche 05 octobre
Concours interne, licences et cartes, toute la journée à partir de 10h au boulodrome.

Dimanche 12 octobre
Repas des seniors à 12h au Foyer communal sur invitation - 02 37 22 22 27

Judi 16 octobre
Soirée d'ouverture de la saison de Cinéprest.
Ouverture des portes à 20h (programmation en cours) au Foyer communal - 06 83 58 08 21

NOVEMBRE 2025

Dimanche 02 novembre
Marché fermier du Panier Beauceron à la ferme du Gorget de 10h à 18h.
13 bis rue de la Liberté - Le Gorget

Mardi 11 novembre
Armistice 1914-1918
à 12h au monument aux Morts

Samedi 15 et dimanche 16 novembre
Les Rock's Eure - 5^e édition
Stage de rock et swing - nouveauté 2025 : cours de claquettes & 2 espaces de danse supplémentaires
Renseignements et inscription: www.rockseure.com
Contact : 06 84 10 27 68 / rocks.eure@gmail.com

Dimanche 23 novembre
Marché de Noël organisé par l'association Les Frizouilles
De 10h à 17h au Foyer communal
Atelier concours de dessin enfants, visite du Père Noël
10h-12h et 15h-17h, tombola panier gourmand, buvette, crêpes, gaufres, artisans, producteurs, VDI.
lesfrizouilles28@yahoo.com

Judi 27 novembre
Projection Cinéprest (programmation en cours)
à 20h30 au Foyer communal.
Foyer communal : 06 83 58 08 21

DÉCEMBRE 2025

Samedi 6 décembre
Téléthon organisé par le Comité des fêtes au Foyer communal avec de nombreuses animations à partir de 09h, une choucroute géante à partir de 20h suivie d'un concert de Mylène M' et de ses élèves.

Samedi 13 décembre
Projection cinéma suivie d'un débat (programmation en cours) au profit de Mères pour la Paix à 20h30 au Foyer communal.
Renseignements : 06 79 80 49 79 - 02 37 22 22 76

Cérémonie d'accueil des Nouveaux Habitants
À 10h, salle du Conseil municipal. Vous venez de vous installer sur la commune ? N'hésitez pas à vous faire connaître en mairie pour recevoir votre invitation !
Renseignement : 02 37 22 22 27 - accueil@ville-saintprest.fr

